

Formation hors temps de travail : Organisons collectivement le refus !



Le mercredi AM, le soir, pendant les vacances : c'est NON !!!

Ce début d'année scolaire est marqué par une attaque sans précédent du ministère sur nos statuts et notre temps de travail.

Le nouveau ministre a clairement affiché sa volonté, il s'agit ni plus ni moins que d'alourdir d'une façon inédite la charge de travail des enseignants. Depuis septembre, nous constatons dans de nombreux établissements l'organisation de nombreuses réunions en dehors des heures de travail. Le phénomène n'est pas nouveau mais son actuelle croissance est plus qu'inquiétante. Plus grave encore le ministère a donné l'ordre aux rectorats de revoir complètement leurs plans de formations pour que celles-ci soient programmées uniquement sur les mercredis après-midi et les vacances scolaires. Concernant les journées de formation « laïcité », les collègues dorénavant convoqués sur des demi-journées de semaine où ils n'ont pas d'heures de cours.

« NE TOMBONS PAS DANS LE PIÈGE DES ÉLÉMENTS DE LANGAGE DU MINISTÈRE, CETTE ÉVOLUTION N'EST AUCUNEMENT DANS L'« INTÉRÊT DES ÉLÈVES ! »

En effet, comment un enseignant pourrait-il se former et participer utilement à des réunions alors même qu'il travaille déjà en moyenne 43 heures par semaine (estimation du ministère) ? Cela veut-il dire qu'il doit alléger le temps qu'il consacre à la préparation et à l'évaluation ? Il va de soi que cette surcharge de travail va à l'encontre de l'intérêt nos élèves.

Pourtant, la problématique de la formation est cruciale et la façon autoritaire du ministère de l'envisager n'est pas sérieuse. Pour la CGT Éduc'action Limousin elle mérite au contraire une véritable ambition, au bénéfice de notre service public d'éducation et des jeunes.

C'est pourquoi, nous revendiquons de véritables temps de formation, sur le temps travail, au besoin sous la forme de décharges de service pour la formation lourde dans les domaines généraux (FLE, inclusion...).

Dans les disciplines professionnelles et technologiques, la diversité des compétences liées au panel de métiers en représente la richesse. L'expertise de ces secteurs est peu ou pas reconnue ou tout simplement connue.

De nouvelles compétences, liées aux évolutions des métiers fortement accompagnées par diverses transitions, numériques, énergétiques, changement climatique, ne peuvent être acquises que par des formations spécifiques ou par une véritable veille technologique, technique et réglementaire qui ne peut se faire en dehors du temps de travail.

« NOUS SOMMES DES PROFESSIONNELS, NOUS N'ACCEPTONS PAS DE NOUS FORMER ET DE TRAVAILLER DANS DE TELLES CONDITIONS.

NE RESTONS PAS SANS RÉPONSE FACE À CETTE OFFENSIVE, ORGANISONS LE REFUS ! »

Face à cette offensive, ne restons pas sans réponse, organisons le refus ! L'enjeu nécessite de nous réunir dans les établissements et de nous organiser sans attendre dans un cadre collectif. Les militantes et les militants de la CGT Éduc'action Limousin peuvent vous venir en aide, y compris se déplacer dans les établissements pour animer des heures d'information syndicale sur ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter.